



AGRICULTURE

S'appuyer sur nos filières



A partir de 2010, la Politique Agricole Commune risque de conduire à une diminution des prix. Cependant, la politique énergétique de la France, mais aussi des autres nations, va jouer sur les tarifs céréaliers (plus de bioénergie va entraîner une augmentation des prix). Par ailleurs, il faudra intégrer la demande internationale de plus en plus forte. Enfin, le levier sanitaire ne doit pas être négligé. Nous nous inscrivons dans des solidarités internationales qui peuvent être très contraignantes, on le voit avec la fièvre catarrhale en Meuse...

La politique agricole doit comporter 4 volets:

- ◆ **Un volet international** à travers une préférence communautaire, laquelle s'est traduite par le refus d'un accord proposé par l'OMC à Hong-Kong, suite notamment aux initiatives françaises,
- ◆ **Un volet européen** à travers le soutien à la PAC c'est-à-dire une fiscalité européenne permettant à l'Union de poursuivre ses missions (lutte contre immigration, défense, recherche...) sans toucher à l'agriculture. Le rôle de l'Europe devra être celui d'écrêter et de stocker afin que l'on puisse disposer de filet de sécurité face aux cycles de la consommation mondiale. Il conviendra de s'engager vers des systèmes d'assurances afin de tenir compte des risques de maladies,
- ◆ **Un volet national** à travers des compensations liées aux risques et à la solidarité sanitaire et autre, mais aussi une exigence de contrôle de la qualité des produits qui entrent en France,
- ◆ **Un volet régional et local** afin de soutenir les installations et également les filières.

Filière laitière

850 exploitations laitières se partagent environ 310 millions de litres de lait collectés en majeure partie par l'Union Laitière de la Meuse qui vient de se rapprocher de la coopérative de l'Union des Marchés de la Meuse. Le prix du lait avoisine actuellement les 265 euros les 1 000 litres dans le cadre d'une évolution européenne qui devrait conduire à une stabilisation des prix entre 250 et 260 euros. En effet, Bruxelles réduit les prix garantis du beurre et de la poudre de lait (sur 30 % de la production totale) en contrepartie d'une aide aux producteurs.

La stratégie meusienne doit consister à soutenir les actions des coopératives, lesquelles ont pour mission de bien placer le lait meusien auprès des entreprises régionales (Bel, Hutin, Social, Renard Gillard, Dongé...) et éviter la vente moins rémunératrice de lait de type UHT. Cela signifiera sans doute, à l'avenir, des prises de participation dans des entreprises de transformation voire des créations afin de maintenir un bon réseau régional de consommation à forte valeur ajoutée.

S'agissant des producteurs il faudra aider à la mise en place de sociétés laitières afin de pouvoir aider au développement des structures mais aussi réfléchir sur la mise en place de bourses départementales des quotas expérimentés dans d'autres départements afin de donner de la souplesse aux marchés.

Céréales

L'année 2006 a été faste pour les céréales, avec notamment une augmentation de près de 50 % des prix liée aux mauvaises récoltes chez nos concurrents mais aussi à une progression de la demande.

Dans un marché libre, la tendance sera plutôt, ces prochaines années, à un maintien de prix élevé (avec des variations possibles) compte tenu de l'augmentation de la demande internationale mais aussi à la montée en puissance des bioénergies, lesquelles devraient représenter 15 % des surfaces

de production (5 millions d'hectares en France). Dans notre département dont les rendements moyens sont comparés à la France, il faudra encourager la contractualisation de la production en direction de coopératives afin que ces dernières puissent se retrouver unies et de plus en plus forte face à des groupes de distribution peu nombreux. L'agrandissement des exploitations étant une réalité avec comme conséquence du temps libre chez les céréaliers, il faut dorénavant soutenir les niches de productions ou d'activités nouvelles. La multi-activité doit se développer par le biais d'aides aux études de marchés notamment.

Viande

Dans un contexte européen d'autosuffisance en matière de viande, la production animale en Meuse a bénéficié, ces dernières années, de prix relativement satisfaisant. La vraie inquiétude consistera à appréhender le risque réel ou supposé d'arrivée sur les marchés de viande d'Amérique du Sud, qu'il faut contenir par une satisfaction des consommateurs. La coopération; par le biais d'ALOTIS, développe une politique d'engraissement de bovins avec des aides (achats de broutards la 1ère année), laquelle devrait porter ses fruits en tenant compte d'un coût de l'alimentation en diminution avec l'arrivée de surface enherbées, suite à la PAC mais aussi les sous produits des biocarburants (tourteaux).

L'arrivée de la fièvre catarrhale constitue cependant une inquiétude chez les éleveurs qui ne peuvent plus abattre leurs animaux dans de bonnes conditions. En effet, dans des zones de 20 km du foyer, il est impossible de sortir des animaux pour les abattre et les exporter. Compte tenu de l'absence de risque pour l'homme (mais aussi pour les animaux), il faut assouplir le principe de précaution et, en cas de baisse des cours, trouver les moyens financiers de compenser le prix de la solidarité par des aides financières. Enfin, la séparation des territoires en 3 zones (20, 50, et 150 km) était incompréhensible...